

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 91 (2019)

Heft: 2

Artikel: Vive la production d'énergie citoyenne!

Autor: Clémenton, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vive la production d'énergie citoyenne!

En Allemagne, un kWh sur deux est déjà produit soit par un paysan soit par une coopérative solaire citoyenne. En Suisse, on en est loin. Mais c'est en train de changer...



Laurent Thévoz et Susana Jourdan. ©PC2019

Les prémices de la naissance de la coopérative OptimaSolar Fribourg ont eu lieu... à Lausanne, lors d'une soirée d'informations organisée par *LaRevueDurable* sur le thème de la production d'énergie citoyenne dans le cadre de la transition énergétique. Et c'est un Neuchâtelois dans le public qui a mentionné le nom d'OptimaSolar au cours des débats et qui a mis la puce à l'oreille des Fribourgeois qui étaient sur place. Et dès avril 2015, la coopérative OptimaSolar Fribourg a été fondée, avec l'appui de la coopérative mère de Soleure. «Plutôt que de réinventer la roue de notre côté et de risquer de s'épuiser avant même d'avoir pu installer le moindre mètre carré de panneaux solaires, nous avons préféré nous joindre à une structure déjà existante et bien organisée», explique Susana Jourdan, vice-présidente d'OptimaSolar Fribourg.

Des débuts fulgurants

Ayant donc rejoint la Fédération des coopératives OptimaSolar et fondé leur propre coopérative de production citoyenne d'énergie solaire,

les Fribourgeois partent en quête de membres et de toitures à coloniser dans l'agglomération fribourgeoise et dans le reste du canton. Et non seulement ils trouvent une belle surface auprès des Services industriels de la Ville de Fribourg, sur le toit de l'entreprise SINEF SA, à Givisiez, mais les quelque 85 membres de l'époque réunissent en deux mois les 244 000 francs nécessaires pour financer l'installation de 1000 m² de panneaux solaires! Un engouement qui a dépassé toutes les espérances des fondateurs, qui ont donc rapidement

pu réaliser leur première opération d'installation de panneaux photovoltaïques.

Surfant sur cette belle première réussite, la coopérative se lance assez rapidement dans une deuxième opération, et rebelote! La souscription des parts sociales pour financer cette deuxième centrale solaire a abouti aussi rapidement que la première. Les travaux d'installation des panneaux solaires sur le toit du Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) à la rue des Daillettes à Fribourg se sont terminés ce printemps. L'installation de 360 m² aura coûté 100 000 francs et produira 65 000 kWh par an.

Les vertus de la transition énergétique participative

OptimaSolar Fribourg compte aujourd'hui environ 120 membres et dispose d'un capital d'environ 440 000 francs, qui a permis de financer les deux premières opérations et d'avoir un peu de réserve pour la prochaine. Et c'est important, car la coopérative s'autofinance dans sa totalité, sans le moindre crédit bancaire. Sept membres bénévoles composent le comité qui gère les affaires, à savoir chercher des toits et le capital pour y installer des panneaux solaires, trouver de nouveaux membres et sensibiliser la population aux enjeux de la transition énergétique et à la production d'énergie citoyenne. «On cherche en priorité des toits qui sont en main

Une fédération au service de la production d'énergie citoyenne

La Fédération des coopératives OptimaSolar a été fondée le 27 novembre 2013 à Soleure, deux ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima. La fédération regroupe actuellement 4 coopératives largement indépendantes: la plus grande et la plus ancienne à Soleure, une autre à Worblental, une autre à Fribourg et depuis début 2019, une quatrième sur la Côte lémanique près de Nyon. Toutes sont affiliées et soutenues par la centrale à Soleure.

d'entités publiques, avec des bâtiments ayant une forte autoconsommation», raconte Laurent Thévoz, secrétaire de la coopérative solaire.

Pour trouver des membres, les bénévoles de la coopérative arpentent les rues et tiennent des stands dans les marchés de la ville de Fribourg. Le site internet apporte également son lot de nouveaux membres. Le projet de production d'énergie citoyenne est très bien accueilli dans la population et toutes les couches de la société sont représentées, Alémaniques et Romands confondus. La bonne réceptivité du côté des coopérateurs a surpris: ils participent volontiers et ne se font pas trop prier pour prendre des parts sociales qui permettent de financer les projets. C'est un élément important du succès de la démarche: non seulement les coopérateurs ont pleine conscience qu'ils participent ainsi activement à la transition énergétique dans le sens du respect de l'environnement et d'une durabilité accrue de production d'énergie, mais en plus, ils ont la certitude que leur argent est placé en toute transparence dans des projets écologiques qui ont un impact dans la région où ils habitent – un facteur économique non négligeable, d'autant plus que leurs investissements sont rémunérés à un taux de 2%, tout bénéfice supplémentaire étant automatiquement réinvesti dans les projets de la coopérative.

Production citoyenne et capitaux locaux

«Nous ne voulons pas nous contenter de juste installer des mètres carrés de panneaux solaires sur des toits, pour faire augmenter la part de l'énergie renouvelable dans le canton. Nous tenons beaucoup aussi à insuffler dans le public la notion de production d'énergie citoyenne», explique Susana Jourdan. Une part de valeur ajoutée importante, c'est d'impliquer le public dans le processus complexe de la production d'électricité, de l'aider à s'approprier ces ressources, de les utiliser à bon escient en toute connaissance de cause, et de créer véritablement une nouvelle culture de l'énergie dans le mouvement plus large de la transition énergétique.

Dans le même ordre d'idées, les propriétaires qui mettent leurs toits à disposition sont de véritables partenaires qui deviennent membres de la coopérative et participent ainsi à son développement. Ils ne se contentent pas de mettre une surface à disposition, mais ils consomment et paient le courant produit à un prix légèrement moins élevé – dans toute la mesure du possible – que l'offre la meilleur marché, tout en partageant et promouvant les mêmes valeurs sociales, environnementales et économiques que la coopérative.

Les toits intéressants sont limités et la concurrence est féroce

Il est toutefois plus facile de trouver des membres que des toits. Depuis l'introduction début 2018 de la nouvelle loi sur l'énergie, les acteurs se sont multipliés et la concurrence pour des toits intéressants s'est accrue. Un bon toit, c'est un toit qui, en plus des conditions d'exposition au soleil, permet d'installer au moins 500 m² de panneaux solaires et qui coiffe un bâtiment dont l'autoconsommation d'électricité produite monte au moins à 30%. Et la concurrence le sait aussi. Alors pour s'en démarquer, OptimaSolar Fribourg apporte une plus-value en étant par exemple un des rares acteurs effectuant un bilan carbone de ses panneaux solaires, afin de prouver que ses installations sont meilleures que d'autres.

Les certificats de garantie d'origine

L'électricité produite par OptimaSolar Fribourg est donc consommée en partie par le bâtiment qui porte les panneaux solaires; le reste est injecté dans le réseau de Groupe e. La coopérative n'a donc pas de contact avec le consommateur final, mais elle vend des certificats d'origine aux intéressés, certifiant qu'une certaine quantité de kWh d'énergie solaire labellisée OptimaSolar se promène dans le réseau de Groupe e. En achetant ces certificats, on favorise donc la production et la consommation locale d'énergie solaire, qui vient s'ajouter au mix de courant vendu sur les réseaux de distribution. Autrement dit, un kWh

garanti OptimaSolar remplace un kWh d'origine fossile ou nucléaire circulant dans le réseau local, et l'on contribue donc bien à favoriser la transition énergétique vers des énergies renouvelables. «En tant que coopérateur, vous participez à la production d'énergie solaire, et en tant qu'acheteur de certificat, vous participez à la consommation d'énergies renouvelables», précise Laurent Thévoz.

Toutes ces plus-values ont encore un coût, qui se répercute sur le prix de vente de courant électrique. Chez OptimaSolar, un certificat de 1000 kWh coûte actuellement 130 francs, ce qui est relativement élevé, mais qui permet de garantir la pérennité du développement de la coopérative. Avec la baisse des prix de production des panneaux solaires et l'augmentation du nombre de ses membres et des m² de panneaux solaires installés, il se pourrait bien que la coopérative adapte le tarif de ses certificats à la baisse.

Patrick Cléménçon

Pour les curieux

> www.optimasolar-fr.ch
> www.larevuedurable.com

1994-2019

CODHA



COOPÉRATIVE
DE L'HABITAT
ASSOCIATIF

25 ans d'utopie...!

Du logement avec et pour les habitants

www.codha.ch